

# Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne

## Formation possible en Alternance

Le ou la titulaire du **baccalauréat professionnel ASSP** exerce ses activités auprès de l'enfant, de l'adolescent, de la personne adulte ou âgée, de la personne en situation de handicap, y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance. Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale et individualisée de la personne. Et cela en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Il ou elle exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité, d'aide aux actes de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale.

### Qualités requises :

- Être à l'écoute des autres et avoir de bonnes qualités relationnelles
- Aimer le travail en équipe
- Avoir le sens des responsabilités
- Être autonome et savoir prendre des initiatives
- Être dynamique et avoir une bonne condition physique

### Conditions d'admission :

- *En formation initiale* : à partir de la 3ème
- *En formation en alternance* : élèves issus de classes de seconde ou première générale ou technologique ou titulaire du CAP 2AGA

### Enseignements professionnels regroupés en quatre pôles :

- **Pôle d'activités 1** - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
- **Pôle d'activités 2** - Intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne
- **Pôle d'activités 3** - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle
- **Pôle d'activités 4** - Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné.

De plus, les élèves bénéficient d'un module de formation de techniques d'ergonomie (PRAP2S) et d'un module de formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

### Enseignements Généraux

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques et Sciences physiques
- Prévention Santé Environnement
- Economie Gestion
- Langue vivante (Allemand ou Anglais)
- Arts Appliqués et culture artistique
- Education Physique et Sportive
- Accompagnement personnalisé



## Enseignements pluridisciplinaires

- Co-intervention
- Chef d'œuvre

## Immersion professionnelle

En formation initiale : la durée des PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) est de 20 semaines sur le cycle de 3 ans.

En formation par apprentissage : **le temps en entreprise se déroule sur des périodes de 14 semaines + les congés scolaires + 7 semaines durant l'année entre la première et la semaine.**

*Les apprentis ont droit à 5 semaines de congé par an à poser sur ce temps de formation.*

## Poursuites d'études possibles

Le titulaire du baccalauréat professionnel ASSP pourra poursuivre ses études en :

- **BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Sociale (SP3S) à Sainte-Clotilde**
- BTS Economie Sociale Familiale (ESF)

Le titulaire du Baccalauréat peut également se présenter aux concours d'accès à certaines fonctions sociales ou paramédicales :

- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- Moniteur-éducateur
- Educateur de Jeunes Enfants
- Préparateur en pharmacie, assistant dentaire

## Débouchés professionnels :

Le baccalauréat professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs. À titre d'exemples, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :

- Assistant ou assistante de soins
- Accompagnant ou accompagnante de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap
- Coordinateur ou coordinatrice d'une équipe de bionettoyage en milieu sanitaire ou médicosocial
- Maître ou maîtresse de maison, gouvernant ou gouvernante
- Responsable d'hébergement
- Responsable de petites unités en domicile collectif
- Intervenant ou intervenante en structures d'accueil de la petite enfance
- Accompagnant ou accompagnante de personnes en situation de handicap, de dépendance
- Assistant ou assistante de responsable de secteur